

Accord TTIP entre l'UE et les USA

Les conséquences possibles pour le secteur agroalimentaire suisse

Résumé du travail de diplôme de Tobias Schläpfer, étudiant en économie à la HES d'Olten

Le travail de diplôme, réalisé sous la supervision du Prof. Dr. Mathias Binswanger de la HES en économie d'Olten, a pour but d'analyser les conséquences possibles d'un accord de libre-échange TTIP entre l'UE et les USA pour le secteur agroalimentaire suisse. Etant donné que le contenu final de cet accord n'est pas connu, le travail a analysé les stratégies mise en œuvre par les branches du secteur agroalimentaire au sein de l'UE des Etats Unis et de la Suisse.

Dans une première partie, le travail de diplôme établit un état des lieux des négociations en cours entre les USA et l'UE. Il analyse les relations de commerce existantes entre les USA l'UE et la Suisse, plus particulièrement en ce qui concerne les produits agroalimentaires, au moyen des statistiques de commerce extérieur. Pour procéder à l'analyse des stratégies mises en place par les branches, de nombreuses interviews semi-structurés ont été réalisés avec des représentants de l'économie et des spécialistes des différentes branches de production du secteur agroalimentaire dans l'UE, aux USA et en Suisse.

L'étude montre que des différences importantes séparent les deux partenaires USA et UE, plus particulièrement dans le secteur agroalimentaire. Ces différences constituent des barrières non tarifaires au commerce. Il s'agit notamment des indications géographiques (dont les USA ne veulent pas), des OGM dans l'alimentation humaine et animale (largement répandus aux USA), ainsi que de l'utilisation d'hormones de croissances interdites au sein de l'UE. Une opposition croissante contre l'harmonisation des standards de production dans le secteur agroalimentaire est constatée au sein de l'UE. Les méthodes de production évoquées sont aussi interdites en Suisse.

La conclusion d'un accord entre les USA et l'UE reste néanmoins probable, si les ambitions initiales des partenaires font place à plus de pragmatisme. Du côté de l'Union européenne, les produits agricoles transformés, plus particulièrement les produits laitiers, pourraient profiter de l'accord, notamment en raison du subventionnement important de l'industrie de transformation par l'UE. De plus, un certain potentiel existe pour le vin et la bière.

Les Etats Unis se distinguent par une production agroalimentaire largement industrialisée dans de grandes structures (surfaces agricoles et animaux par exploitation) ce qui rend les USA très compétitif sur le prix pour beaucoup de produits agroalimentaires peu transformés ou bruts. Le secteur agroalimentaire US revendique un vaste accès au marché européen dans le cadre du TTIP. Ces revendications seraient certainement aussi présentes dans le cadre d'éventuelles négociations avec la Suisse pour une participation au de la Suisse au TTIP ou dans le cadre d'un accord bilatéral USA- CH.

La conclusion d'un TTIP aura des conséquences pour l'économie Suisse. Il demeure difficile d'évaluer l'impact tant que le contenu final de l'accord n'est pas connu. L'impact pour la Suisse dépendra du niveau d'intégration atteint dans l'accord entre les USA et l'UE et des mesures que prendra la Suisse. Le secteur agroalimentaire devra rester très prudent et défendre ses intérêts car les autres secteurs de l'économie ne manqueront pas de le faire.

Olten, le 27.08.2014

Le travail complet, disponible seulement en allemand, peut être téléchargé sous :

http://www.assaf-suisse.ch/?page=de/dossiers/TTIP_Abkommen